



Ordre du jour du conseil d'établissement de l'École Élan
Le lundi 7 novembre 2022
Heure : 18h30 via TEAMS

- | | |
|--|-------|
| 1. Vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour | 18h30 |
| 2. Déterminer les rôles et responsabilités pour la rencontre | 18h32 |
| a. Secrétaire : Anabelle | |
| b. Gardien de temps : | |
| 3. Question du public | 18h35 |
| 4. Comité sécurité : présentation du projet Atelier Ublo (voir en annexe mail avec les détails) | 19h05 |
| a) Présentation du projet | |
| b) Adoption des deux résolutions demandées. | |
| 5. Revue et adoption du procès-verbal de la rencontre du CÉ du 04-10-2022 voir TEAMS | 19h20 |
| 6. Adoption de la régie interne du CÉ 2022-2023 voir TEAMS | 19h25 |
| 7. Suivi formation | 19h30 |
| 8. Approbation des règles de conduite et mesures de sécurité (code vie) voir TEAMS | 19h35 |
| 9. Planification de la consultation des élèves | 19h40 |
| 10. Mot de la direction | 19h50 |
| a) Plan de lutte contre l'intimidation à adopter | |
| b) Suivi projet éducatif | |
| c) Renouvellement du projet pédagogique particulier | |
| d) Info travaux | |
| 11. Mot du SDG | 20h05 |
| a) Adoption des règles de fonctionnement du SDG | |
| 12. Mot des enseignants | 20h15 |
| 13. Désignation du prochain secrétaire | 20h25 |
| 14. Levée du conseil | 20h30 |



ANNEXES

Mail du comité Sécurité :

Bonjour Nathalie,

Tel que convenu, voici la proposition que j'aimerais que vous présentiez pour faire entériner par le C.É. de l'École Élan du 7 novembre, pour le Comité Sécurité:

«En vue de déposer un dossier au programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) du Ministère des transports et de la mobilité durable, le Comité Sécurité compte payer, à même la subvention de 1000\$ reçue de la Société des ponts Jacques-Cartier et Champlain, la firme d'urbanisme Atelier Ublo (<https://lesateliersublo.com/>). Les rencontres prévues le 4, 9 et 23 novembre avec les professionnelles en aménagement, Ludivine Laporte et Pascale Rouillé, serviront à :

- Faire un **atelier d'idéation** pour les aménagements souhaités en faveur des élèves actifs autour de l'école (débarcadère, parcours piétons, ruelle verte, stationnement vélo, rue école, etc.);
- Un **rendu sketch et les plans** pour en rendre compte;
- Établir un **chiffrier avec les coûts nécessaires** pour la demande au PAFFSR.»

Par la suite, si obtenu, le financement du PAFFSR servirait à contribuer à la coordination d'un futur comité, responsable du suivi du projet avec les arrondissements, la ville-centre et le CSSDM, la direction et le Comité Sécurité de l'école Élan, pour assurer:

- la tenue d'une **étude de circulation** en faveur des déplacements actifs;
- un **plan pour sécuriser les abords de l'école Élan.**

Par ailleurs, pour le PAFFSR, il faudra:

- Lettres d'appui à aller chercher auprès des partenaires et arrondissements;
- Le rapport annuel le plus récent, y compris les états financiers dûment adoptés par résolution (sauf pour les municipalités et les écoles?);
- **La résolution prise par l'organisme (école Élan) autorisant le dépôt de la demande d'aide financière et confirmant le montant de sa contribution financière au projet ;**
- **La résolution prise par l'organisme (école Élan) autorisant un de ses représentants à signer la demande, ainsi que les documents en lien avec le suivi administratif.**

Je vous encourage donc à obtenir également du C.É. les deux résolutions ci-haut mentionnées dès le 7 novembre.

Je vous remercie pour votre collaboration à ce dossier et je vous souhaite un très bon Halloween,

Maude Landreville

Pour le Comité Sécurité



École alternative Élan
3450, av. De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 3X6
Téléphone : 514-596-7299
Télécopieur : 514-596-7979
